

POUR LE PLUS GRAND BIEN DE TOUS !

Penser publier un dossier sur les Défis environnementaux en Afrique relève de la gageure! D'abord parce que le thème ne fait, ici, malheureusement pas encore assez d'émules. Ensuite, parce que même dans les cercles d'initiés, il semble que l'on ne soit pas tout à fait préparé à saisir les occasions publiques d'en parler. C'est pourtant pour cela que Komunikcarré - atelier de réflexion stratégique en communication sociale et publique - existe: **mettre à la disposition d'un plus large public les connaissances d'acteurs de centres de recherche, d'organisations non-gouvernementales et d'agences de coopération internationale, afin de contribuer à la large diffusion de savoirs spécifiques d'utilité sociale et publique.**

La valorisation de thématiques aussi peu connues que celle de l'Environnement contribue à la circulation équilibrée d'une information technique de qualité.

Grâce à nos partenaires, ainsi qu' au concours de libres contributeurs et au soutien d'annonceurs à l'avant-garde, **Komunikcarré** a pu produire ce dossier sur la Question Verte.

Parce que la question environnementale est l'une des rares problématiques de développement à concerner autant la Santé Publique, que l'Urbanisme, l'Agriculture,..., l'Energie, l'Industrie et le Commerce,... il nous a semblé opportun, à quelques semaines du prochain Sommet sur les Changements Climatiques (COP 15), de remettre cette question du VERT au coeur des débats d'actualité.

C'est en cherchant davantage à comprendre ce qu'implique les Changements climatiques, en prenant le pas sur le développement des énergies renouvelables, en identifiant nos différents modes de consommation énergétique, ... que les acteurs du privé, du public et de la société civile auront l'occasion de construire en synergie, des alternatives durables plus justes et plus adaptées pour un développement intégré.

L'objectif principal de ce dossier vise donc à fournir une meilleure information aux décideurs du continent africain afin que TOUS prennent conscience du potentiel que recèlent les questions environnementales qu'il serait temps de considérer comme un levier de croissance pour les Economies de Demain.

Au nom de nos experts invités et en celui de nos partenaires, komunikcarré vous invite à parcourir ce dossier de 12 pages qui nous rappelle qu'il est plus que jamais possible de préserver - sans trop se priver - ce que demain nous léguerons à nos enfants !

Minieille Tall

Réalisation

Komunikcarré

SOMMAIRE

Mise en page

Komunikcarré

Changements climatiques: l'urgence d'agir

page 3

Coordination éditoriale

L'avenir des énergies renouvelables en Afrique

page 4

Minieille Tall

A chacun sa solution énergétique !

page 5

Crédits photos

Pollution : comment sauver la baie de Hann ?

page 6

Openphoto.net - DEEC

L'enjeu RSE

page 7

Parution

L'Eau à portée de TOUS

page 8

Nov 09

+ BONUS de 4 pages

Lu pour vous

Quel outil de régulation pour l'Environnement ?

CONTRIBUTEURS & EXPERTS INVITES

Gatta BA : gattasouleba@yahoo.fr

Conseiller technique en charge des produits chimiques et de la dépollution des zones sensibles (baie de Hann, lac de Guiers notamment) à la DEEC, Gatta Ba est ingénieur en traitement des eaux, spécialisé dans la lutte contre les pollutions industrielles et les risques technologiques.

Alexandre CASTEL :

alexandre.castel.fr@gmail.com

Diplômé de l'école des Mines de Douai, spécialisé dans le développement des énergies renouvelables et la mise en place de systèmes de management QSE, Alexandre Castel suit aujourd'hui un Mastère Spécialisé, à HEC Paris, en Management du Développement Durable.

Benoît LEBOT : benoit.lebot@undp.org

Depuis mai 2004, Benoît Lebot est Conseiller Technique sur le Changement Climatique au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au sein de l'unité du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM). Auparavant (1997-2003), il fut Administrateur dans l'unité « analyses des politiques de maîtrise de l'énergie » de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) au sein de l'Organisation pour la Coopération & le Développement Economique (OCDE) Paris, France www.iea.org.

Philippe BARRY : rzesenegal@gmail.com

Après avoir travaillé de 1985 à 2005 en tant que Secrétaire Général permanent du Syndicat Professionnel des Industries et des Mines du Sénégal (SPIDS), Philippe BARRY a été Coordonnateur du Projet "Foyers Améliorés Sénégal" (FASEN) pour le compte de la Coopération allemande GTZ de 2006 à 2007. Depuis 2008, il s'investit à temps plein dans l'Initiative RSE Sénégal.

Christophe GBOSSOU : cgbossou@yahoo.fr

Ingénieur des techniques agricoles, diplômé en études du développement (option écologie globale et développement soutenable) de l'IHEID de Genève, Christophe Gbossou s'intéresse aux enjeux socio-économiques, environnementaux et énergétiques du développement des énergies renouvelables dans les pays en développement.

Benoît PALDRUP : paldrup@gret.org

Coordinateur du programme PacepaS à Bakel, Ingénieur Environnement de l'INSA RENNES depuis 2003, et détenteur d'un MASTER 2 Développement en PED à l'IEDES PARIS I SORBONNE (sorti 2005), Benoît Paldrup dispose de 5 années d'expérience dans des programmes d'eau potable et d'assainissement au Sénégal.

L'Université Laval, chef de file en développement durable

L'Université Laval est la première grande université canadienne à obtenir la certification « Campus durable ». Parmi ses quelque 400 programmes d'études, près de 50 sont tournés vers le développement durable, dont le MBA en responsabilité sociale et environnementale des organisations.

**Vous voulez en savoir plus ?
77 734 8368**



ulaval.ca/senegal



Changement Climatique, l'urgence d'agir

par Benoît LEBOT



Depuis que l'Homme moderne est sur terre, il y a toujours eu des fluctuations climatiques auxquelles il n'a pas cessé de s'adapter. Au fil des périodes de glaciations et de réchauffement, l'Homme est progressivement sorti d'Afrique, toujours à la recherche d'un climat tempéré. Il y a 15 000 ans, le contour des continents était différent, rendant possible certaines migrations.

La Terre, depuis lors, a connu une stabilité climatique tempérée qui a largement contribué à l'épanouissement et au développement de l'espèce humaine. Pour son développement tant individuel qu'en société, l'Homme s'est toujours appuyé sur des sources d'énergie.

A chaque fois qu'il a su maîtriser de nouvelles formes d'énergie, il a fait des bonds prodigieux. La découverte du charbon et celle de la machine à vapeur marque le début de l'ère industrielle. L'Homme découvrira ensuite le pétrole,... et l'électricité, la plus noble et la plus aboutie forme d'énergie.

En consommant massivement les énergies fossiles que sont le gaz, le pétrole, le charbon et le nucléaire, les pays industrialisés ont pu assurer leur développement humain et économique. Mais ces énergies fossiles sont constituées massivement par des atomes de carbone qui lorsque brûlés - pour faire marcher usines et machines - se transforment en dioxyde de carbone (CO₂). Le CO₂ participe à un des cycles fondamentaux de la vie sur Terre : celui du carbone.

Dans ce cycle, ce CO₂ est un puissant gaz à effet de serre (GES). Autour de la Terre, une fine couche de gaz - constituée de vapeur d'eau, de dioxyde de carbone,

de méthane, de protoxyde d'azote etc.- agit dans l'atmosphère comme les vitres d'une voiture laissée au soleil : une partie des rayons solaires est emprisonnée entre la surface du sol et cette couche de gaz, et maintient la température au niveau de la terre plus élevée. La combustion des énergies fossiles depuis l'avènement de l'ère industrielle, contribue à épaisseur cette couche de GES.

Au même moment, la déforestation, notamment celle du couvert tropical, réduit les capacités de stockage du carbone. La conséquence directe est que la température moyenne sur terre s'élève. Ce réchauffement a surtout pour conséquence de perturber les régimes climatiques, stables depuis la dernière glaciation. Cette augmentation de l'effet de serre déséquilibre le climat, accentuant les précipitations d'un côté, les réduisant ailleurs.

Du 7 au 18 décembre prochain se tiendra à Copenhague (Danemark), une conférence sur les Changements Climatiques dont l'enjeu principal sera de trouver les moyens de limiter l'évolution de ce fléau dont l'Homme est responsable.

La question est maintenant de savoir **quel nouveau mode de développement il nous faut mettre en place** et Copenhague servira aussi à cela. Il est IMPERATIF de comprendre et d'accepter les changements en cours, de modifier nos façons de faire et nos habitudes de consommation car tous les problèmes de développement humain que nous connaissons seront exacerbés par les changements climatiques. Si l'on s'obstine à ne rien changer, on atteindra des températures de 5 à 6 °C d'ici à 2100. Ce sera une toute autre configuration.

Dans un tel scénario, Alexandrie, Banjul, Cotonou, Douala, Lagos, Lomé... sont menacées et des millions de personnes sont concernées.

LE DOSSIER LA QUESTION VERTE EST EGALEMENT CONSULTABLE SUR

www.reussirbusiness.com et [sur www.penserpouragir.org](http://www.penserpouragir.org)



La prise de conscience de la plupart des décideurs de ce monde de l'actuel réchauffement climatique favorise l'amplification du débat sur les possibilités d'exploiter des sources d'énergies renouvelables.

En effet, depuis quelques décennies déjà, les rencontres mondiales au sommet se succèdent. Depuis le rapport Brundtland (1987) jusqu'à la conférence de Bonn (2004), les problématiques liées au développement des énergies alternatives sont abordées avec passion et enthousiasme.

En Afrique aussi, des conférences se tiennent afin de se pencher sur la question. C'est le cas de la conférence internationale sur les énergies renouvelables pour le développement en Afrique qui s'est tenue au Sénégal en Avril 2008.

Cette rencontre avait pour objectif principal l'identification des obstacles à la relance du marché des énergies renouvelables en Afrique. Pourtant, au vu des réalités du terrain africain, on pourrait se demander si les gouvernements du continent ont bien compris les enjeux du développement des énergies renouvelables...

Les biocarburants : deux tendances !!

La filière des biocarburants connaît des fortunes diverses sur le continent. En effet, certains pays ont mis en place des structures spécialisées pour propulser le développement des biocarburants.

C'est le cas du Mali qui s'est doté de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), chargée de promouvoir la filière tout en réglementant le marché, ou du Sénégal qui a créé un ministère chargé des biocarburants pour exécuter un ambitieux projet

quinquennal et national de développement de la culture de Jatropha curcas pour une production de plus d'un milliard de litres d'huile.

Le Ghana et le Nigeria ont affiché aussi leur ferme volonté de promouvoir les biocarburants à travers la réalisation de projets d'envergure nationale. Il faut pourtant noter qu'en face de ces Etats motivés, se dressent des pays, sinon indifférents aux biocarburants, du moins hésitants. En effet, dans de nombreux pays d'Afrique encore, la filière des biocarburants est aux mains du secteur privé quasi exclusivement. Seulement des structures étatiques microscopiques sont chargées en théorie d'encadrer cette filière nouvelle et complexe.

L'énergie solaire : quasi-inexploitation d'une ressource abondante et gratuite.

Avec un flux solaire oscillant entre 5 et 7 kWh/m²/ jour le continent africain est le plus ensoleillé de la planète. Malgré cet avantage, très peu de pays africains exploitent efficacement cette source d'énergie abondante et gratuite. De tous les obstacles qui freinent un véritable décollage de cette énergie, l'obstacle politique est le plus important. Au plan de la technologie et du financement, des structures et mécanismes bien huilés existent. Il faut ici saluer le courage du Rwanda qui a initié le plus grand projet solaire du continent en juin 2007 avec l'installation d'une centrale solaire géante d'environ 4ha !

Les pays d'Afrique du Nord et l'Afrique du sud font aussi des efforts importants dans le domaine de l'énergie solaire. Dans tous les cas, le bilan reste très en deçà des attentes des spécialistes, au vue de l'importance du flux solaire sur le continent. Des projets nationaux doivent être initiés et exécutés afin d'apporter l'électricité aux nombreuses populations urbaines et rurales encore dans l'obscurité sur le continent.

D'autres articles de Christophe Gbossou sont consultables sur www.mediaterre.org

A chacun sa solution énergétique!

par Alexandre CASTEL

L'accès à l'énergie est une composante essentielle du développement économique, social et politique. Malgré un potentiel énorme en énergie fossile et renouvelable, l'Afrique présente des déficits énergétiques considérables. En analysant les consommations énergétiques des populations d'une province du Burkina Faso, leurs modes de consommation, et ressources énergétiques disponibles ont été identifiés afin d'en cerner les avantages et faiblesses.

1-L'énergie physique

La première source de consommation énergétique en Afrique est physique puisque face au peu d'infrastructures de transports et de machines, la plupart des travaux et déplacements sont réalisés par la force de l'homme. Sans moyens, les populations ne peuvent acquérir le matériel nécessaire pour labourer ou se déplacer. Les techniques agricoles restent rudimentaires. Les corvées d'eau ou le ramassage du bois faisant parti des tâches quotidiennes, il est important de comprendre que les limites d'accès à l'énergie conditionnent les modes de consommation énergétiques de ces habitants.

2-La biomasse

Actuellement, le bois représente 14 % de l'énergie consommée dans le monde et cette utilisation est très inégalement répartie sur l'ensemble de la planète (moins de 1% dans les pays développés et 90 % dans les pays comme le Burkina Faso). L'économie du bois est un enjeu majeur de la vie rurale et urbaine des pays d'Afrique, comparable à celui de l'économie pétrolière au Nord.

3-Les énergies fossiles

Le prix d'un litre d'essence est quasiment le même au Burkina Faso qu'en France (0,90€ en 2007). Ce prix élevé en comparaison au niveau de vie, prive largement les habitants de cette ressource énergétique. La consommation de gaz ou de pétrole étant réservée à une minorité (1,01 % des ménages), les gens utilisent en grande majorité de la biomasse traditionnelle moins chère mais plus dévastatrice sur le plan environnemental.

4-Les énergies renouvelables

- Le Solaire

L'énergie solaire a l'avantage d'être gratuite et illimitée mais présente des limites dans une utilisation quotidienne. Avec une autonomie très dépendante de l'ensoleillement journalier, son installation est instable en hivernage.



De plus, une installation photovoltaïque a besoin d'une maintenance régulière pour bien fonctionner. Son implantation doit donc s'accompagner de formations du personnel de maintenance. L'utilisation des piles et batteries y ayant trait entraîne des problèmes environnementaux graves comme une pollution importante des sols.

- Le Biogaz

En répondant aux besoins énergétiques grandissant des populations, la biométhanisation permet de réduire la consommation d'énergies conventionnelles en luttant contre la désertification et la déforestation, ou en traitant les déchets pour améliorer les conditions d'hygiène. Malgré un coût élevé d'investissement, le biogaz peut être une réponse énergétique viable.

- Le Jatropha

Le Jatropha curcas est une espèce très résistante à la sécheresse dont l'huile a des caractéristiques proches de celles du gasoil. Même si cette activité peut se révéler une nouvelle source de revenus, elle présente cependant des dangers pour les zones d'exploitations. En effet, cette énergie intéresse principalement les pays industrialisés qui favorisent son exploitation dans les pays du Sud, pour conserver leurs terres pour des exploitations vivrières. Le Sud n'arrivant pas à atteindre la sécurité alimentaire, une culture généralisée du Jatropha aggraverait les problèmes des récoltes. La production d'huile doit donc d'abord servir au développement des populations locales des zones productrices et les rendre moins dépendantes des énergies primaires vendues par les pays développés.

Pollution industrielle au Sénégal : comment sauver la Baie de Hann ?

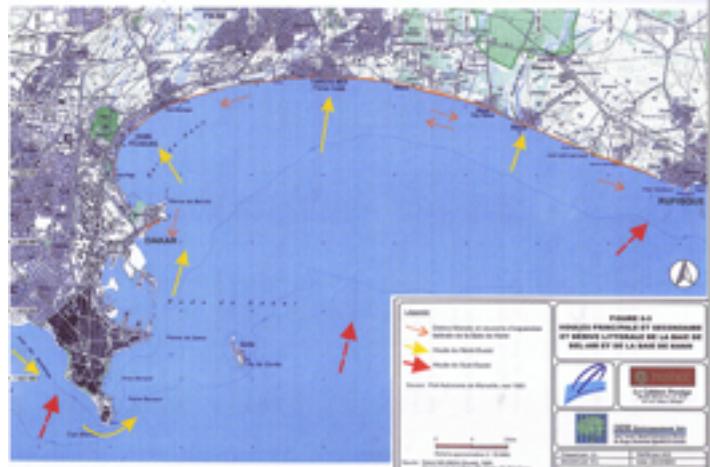
par Gatta S. BA

En s'étendant sur environ 15 km entre le port de Dakar et Rufisque, la baie de Hann fût selon certains, l'une des plus belles au monde. En étant aujourd'hui le réceptacle d'importants volumes d'eaux usées domestiques et industriels, et de déchets ménagers, la baie de Hann est une illustration de la délicate cohabitation entre sites industriels et zones d'habitation.

Il y a 30 ans cette zone a été le théâtre d'un développement industriel et manufacturier sans précédent qui a eu pour conséquence de concentrer plus de 70 % des industries du pays entre la zone portuaire et Rufisque. Sans réseau d'assainissement développé et en l'absence de législation environnementale, les entreprises ont déversé leurs rejets sans aucun traitement. Cette situation est à l'origine d'effets négatifs sur l'environnement et la santé des populations.

En effet, les rejets industriels et domestiques, ont rendu les eaux de la baie impropre à la baignade et beaucoup moins propice aux habitats écologiques. C'est pour cela qu'en 2002 les autorités ont prescrit un plan d'actions pour la réhabilitation du milieu. La première action a consisté à appliquer le principe « pollueur-payeur » à travers la taxation des activités polluantes. La deuxième initiative est le programme, soutenu par les Pays-Bas, de nettoiement, et qui a commencé à redonner à la baie son visage d'antan. Enfin, la dernière action en cours est l'ambitieux projet de dépollution élaboré par les autorités en charge de l'Environnement et de l'Assainissement pour une épuration des rejets liquides. Il a reçu en 2008 le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), matérialisé par un prêt d'environ 30 Milliards de FCFA.

En qualité d'opérateur national, l'ONAS est chargé de la concrétisation de cet investissement. A l'horizon 2014, un collecteur de près de 13 km recueillera l'ensemble des eaux usées industrielles et domestiques de la baie et les acheminera à une station d'épuration avant rejet au large via un émissaire sous marin.



Ce projet est innovant car il s'accompagne de la création d'une redevance d'assainissement industriel. Acquittée par les industriels raccordés au collecteur, elle permettra de pérenniser ce service de collecte et de traitement. En outre, les industriels devront mettre en place les prétraitements nécessaires avant le raccordement au réseau. Les modalités techniques et financières de ces raccordements seront traitées via des conventions de déversement spécifiques discutées entre chaque industriel et l'ONAS, avec la caution de la DEEC.

Les organisations patronales sont conscientes de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) du secteur privé. Ainsi, les négociations initiées par le Ministère chargé de l'Environnement, ont permis d'avancer sur l'élaboration d'un protocole d'accord avec l'Administration pour donner un cachet officiel à l'engagement des Parties.

Dans la même optique, une réflexion est en cours pour identifier les moyens d'appuyer les démarches de mise aux normes des industriels. Ainsi, des allégements fiscaux ciblés pour ce type d'investissement, ou encore l'extension au domaine de l'environnement, du programme de Mise à niveau - déjà accessible aux entreprises sénégalaises -, sont explorés.

La mise en place de prétraitements, l'amélioration des process, la multiplication des laboratoires agréés de mesures, ... sont, entre autres, autant d'opportunités de génération de revenus et de création d'emplois pour les structures privées qui investissent ce secteur.

L'enjeu RSE

par Philippe BARRY

RSE Sénégal est une initiative que j'ai lancée début 2008 en tant que citoyen désireux de mettre son expérience et son expertise du Secteur privé au service du Développement Durable au Sénégal et dans la sous région.

L'ambition de RSE Sénégal, qui est partagée par quelques partenaires publics et privés, est d'amener le plus d'entreprises du Sénégal et de l'Extérieur à investir le champ sociétal et environnemental au Sénégal dans le cadre de leurs politiques de Responsabilité sociale.

Il est important de rappeler à ce sujet la définition de la RSE : « **La citoyenneté ou responsabilité d'entreprise est un engagement à respecter un ensemble de principes qui dépasse la simple application des dispositions légales. Il s'agit d'un processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente, des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans leur gestion, et ce, en concertation avec les parties prenantes ou avec les intéressés** ».

Les principales activités de RSE Sénégal concernent la vulgarisation du concept de citoyenneté d'entreprise par une prise de conscience des responsabilités qui incombent à chaque acteur de l'entreprise quant au niveau de construction et de développement du Sénégal.

Et d'autre part en insistant sur la nécessité de s'impliquer et de s'engager davantage dans les problématiques liés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Bien que ce chantier de vulgarisation soit colossal, on constate, malgré un contexte économique et financier défavorable, que des dirigeants et cadres d'entreprise et d'organisation commencent à adopter l'esprit RSE et que leurs structures, sans compromettre leur rentabilité, initient des actions de mécénat et de développement durable.

C'est dorénavant aux pouvoirs publics de s'approprier cet instrument de bonne gouvernance qu'est la RSE afin d'en faire un véritable levier de développement. Si la volonté politique de vulgariser la RSE a été énoncée par le Président de la République, Me Abdoulaye WADE, lors du dernier Sommet de la Francophonie en Octobre 2008, il demeure que les agents de l'Administration ne sont pas suffisamment sensibilisés et formés sur le concept de RSE et qu'aucun cadre institutionnel, juridique, fiscal spécifique incitant et accompagnant les entreprises et les promoteurs à davantage investir le champ sociétal et environnemental n'existe pour l'instant.

Cette question liée au cadre institutionnel favorisant les investissements socialement responsables liés au concept de la RSE sera un des trois thèmes débattus lors du prochain **Forum de Dakar sur la RSE** qui se tiendra **en Février 2010**.

Organisée par l'Initiative RSE Sénégal, cette seconde édition du Forum de Dakar sur la Responsabilité Sociale d'Entreprise mettra l'accent sur le levier environnemental de la RSE et la nécessité pour les entreprises du Sénégal de renforcer des liens de partenariat environnemental avec des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des institutions publiques afin d'atténuer les effets des changements climatiques au Sénégal et plus globalement sur notre planète.

Pour en apprendre davantage sur RSE Sénégal, visitez leur site web à l'adresse
www.rsesenegal.com





L'eau à portée de TOUS

par Benoit PALDRUP



A plus de 750km de Dakar, à l'extrême Est du Sénégal, une petite commune à forte concentration humaine se distingue par le dynamisme de ses habitants et de leurs initiatives. Pour gérer la difficulté de l'accès à un assainissement individuel essentiel et protéger l'environnement direct de la population, un particulier investit en 2008 dans un camion de vidange de fosses septiques et monte localement une entreprise en plein essor.

Avec une clientèle estimée à 20 000 personnes, cet ancien émigré prospère car il a vu juste : la population rurale en demande de service public amélioré répond avec engouement à une offre locale bien ciblée et adaptée à ses attentes! Cet exemple est révélateur d'une dynamique qui se développe: aux quatre coins de la Planète, de Petits Opérateurs Privés répondent de manière innovante et évolutive aux exigences d'une population rurale qui s'urbanise progressivement, et ils construisent, et gèrent en investissant leur propre argent des services locaux d'assainissement, d'alimentation en eau, ou encore de gestion des ordures ménagères.

Dans le secteur de l'Hydraulique Rurale, la multiplication des infrastructures existantes et la persistance des problèmes d'exploitation et d'entretien devrait développer fortement la motivation des entrepreneurs à s'insérer dans le paysage local et proposer d'assurer la fourniture des services d'eau.

Dossier ENVironnement

Face aux difficultés de gestion du réseau d'eau, certaines populations paient 2 500FCFA le m³ d'eau de puits livrée à domicile... soit environ 10 fois plus cher qu'à Dakar ! Les habitants sont donc prêts à payer très cher pour le confort de l'eau à domicile. Mais, loin des grandes agglomérations régionales, ils ne bénéficient pas du standard de desserte urbain auquel ils aspirent.

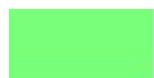
Certes, la traditionnelle gestion communautaire des infrastructures villa-geoise, promue dans les années 80, a connu des succès. Mais, ces structures villageoises en charge de gérer les réseaux ont connu bien souvent une dérive liée tant à la faiblesse de leurs compétences techniques et à leur forte dépendance aux services déconcentrés de l'Hydraulique, qu'à l'autocontrôle souvent trop indulgent qu'elles s'appliquent : en effet, ces structures sont à la fois « juge et partie » de la performance qu'elles délivrent à la population. Pour garantir la qualité du service, il est impératif de séparer les fonctions d'exploitation et de représentation.

Comme le promeut le cadre sectoriel , les nouvelles Asufors vouées à remplacer les anciens comités de gestion de forage peuvent signer un contrat avec un gérant compétent agréé par les services de l'Hydraulique pour gérer le réseau d'eau. Mais pour réussir un tel partenariat, qu'il s'agisse de fournir de l'eau potable à travers un réseau, de gérer un réseau d'assainissement ou encore d'assurer la collecte et le stockage des ordures ménagères, l'entreprise qui s'engage a besoin au préalable d'une bonne connaissance du « marché » local, de caractériser les attentes des populations et les acteurs en présence, et de sentir un climat de confiance et de partenariat avec des institutions locales compétentes pour contrôler et réguler le service.

ECO-SAVOIRS

Participez à la campagne "**Passer du rouge au VERT**" en rejoignant l'équipe de Komunikcarré pour la réalisation d'une campagne de sensibilisation grand public au Sénégal, au Mali et au Burkina de Mai à Novembre 2010 .

Renseignements: komunikcarre@gmail.com



LU POUR VOUS !

En Juillet - Aout

Mise en place d'une coalition citoyenne sur les biocarburants

Aujourd'hui considérés comme une véritable alternative aux carburants pétroliers, le marché des biocarburants est en plein essor dans un contexte de crise énergétique mondiale. Une situation qui ne manque pas de mettre en évidence le risque que la culture des agrocarburants pourrait faire peser sur la sécurité alimentaire en Afrique et dans les pays démunis en général. En effet, de récentes initiatives prises par les Etats-Unis et l'Union Européenne pour assurer une part accrue de leur approvisionnements en combustibles, font craindre que les terres africaines ne servent à la culture exclusive des agrocarburants.

Des Ongs comme Wetlands International et Action Aid ont organisé un atelier de restitution sur les agrocarburants, la sécurité alimentaire et les zones humides dont l'une des recommandations concernait la mise en place d'une coalition pour assurer la participation active et informée de tous les citoyens impliqués dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique durable en faveur des énergies renouvelables. (**Source: VIE, le bimestriel sur l'Environnement n°12**)

En septembre

L'Université Laval devient la plus grande université certifiée Campus durable

Québec, 14/09/09 – L'Université Laval est devenue aujourd'hui la première grande université canadienne à obtenir la certification Campus durable, décernée par la Coalition jeunesse Sierra (CJS), un organisme étudiant pancanadien qui prône le développement durable au sein des campus.

L'obtention d'une telle certification est d'autant plus difficile à obtenir dans le cas d'une grande université comme l'Université Laval, et ce, en raison du nombre de personnes qui composent la communauté (quelque 50 000 personnes), de la présence de plus de 35 pavillons et maisons, et de la superficie du campus, qui couvre 1,8 km². La certification Campus durable atteste que l'Université s'est engagée, de façon concrète, rigoureuse et sérieuse, dans un processus visant à faire du développement durable une priorité.

« La certification Campus durable s'inscrit comme une suite logique des actions entreprises par l'Université depuis plus de 50 ans. Elle constitue un facteur de reconnaissance auprès de la société ainsi qu'une source de fierté et de mobilisation pour les étudiants et le personnel de l'Université », souligne Éric Bauce, vice-recteur exécutif et au développement, à l'administration et aux finances, également responsable du dossier du développement durable à l'Université Laval.

La certification Campus durable s'ajoute à plusieurs distinctions liées au développement durable que l'Université Laval a déjà reçues, dont la certification « Établissement vert Brundtland » obtenue pour son service des résidences en 2008.

Le développement durable : une priorité

Au cours des dernières années, l'Université Laval a redoublé ses efforts en développement durable, notamment par la création d'un fonds de 2 M\$ répartis sur cinq ans afin de soutenir les initiatives de la communauté universitaire. En juin dernier, l'Université s'est également dotée d'un plan d'action détaillé pour les prochaines années qui comprend 84 actions concrètes visant à promouvoir le développement durable dans différentes sphères d'activité : recherche, formation, milieu de vie, gestion, etc.

LU POUR VOUS !

En Octobre

Africa Talks Climate

Dakar, 22/10/09 - A l'Initiative de la BBC World service Trust, en partenariat avec le British Council Sénégal, une recherche s'intéressant à la compréhension du changement climatique par l'opinion publique en Afrique a été menée auprès de 1000 citoyens venant de la République Démocratique du Congo, d'Ethiopie, du Ghana, du Kenya, du Sénégal, de la République d'Afrique du Sud, du Soudan, de Tanzanie et d'Ouganda.

Au Sénégal, ce projet piloté par la BBC WST a été exécuté par l'IPAM (l'Institut Panafricain de Marketing). Cette initiative s'appuie sur les résultats de 12 groupes de discussion avec des citoyens et de 17 entretiens approfondis avec des responsables politiques, des chefs religieux, entrepreneurs, journalistes et représentant de la société civile. La tendance générale de cette étude suggère une amélioration de la communication entre les secteurs et une meilleure mise à disposition des informations à l'opinion publique.

Plus de détails sur : www.africatalksclimate.com

En Novembre

Démarrage d'un tronçon de la Grande Muraille Verte par les FFCV

Dans la région de Labgar, du 31 août au 10 septembre, une cinquantaine de militaires des forces françaises du Cap-Vert (FFCV) ont entrepris la plantation d'une parcelle de la Grande Muraille Verte aux côtés des forces armées sénégalaises (FAS) et avec le soutien des sociétés Eiffage Sénégal et Total Sénégal. Conscient de l'importance des problèmes environnementaux, les FFCV ont reconduit leur soutien logistique déjà accordé en 2008 au projet de la Grande Muraille Verte, tout en augmentant de façon très significative leur participation avec le détachement d'une cinquantaine d'hommes pendant 10 jours.

Ce détachement a permis la plantation d'une parcelle de 770 hectares pour un total de 150000 plants, avec l'accord et les conseils de l'agence nationale pour la Grande Muraille Verte et le concours et la participation des forces armées sénégalaises et des sociétés françaises Eiffage Sénégal et Total Sénégal. Ces deux grandes sociétés françaises implantées de longue date au Sénégal et très engagées dans l'aide aux populations, apportent un soutien logistique, mais également humain.

Une cérémonie d'inauguration aura lieu le mercredi 4 novembre 2009 en matinée à Labgar. Elle débutera par l'inauguration d'un panneau commémoratif sur les lieux de la parcelle, suivie des discours du ministre de l'environnement, M. Djibo Leïty KA et du général Olivier Paulus, COMFOR.

Quel outil de Régulation pour l'Environnement?

par Ibrahima Malick Thioune

La question de l'environnement par sa nature transversale et globale pose des difficultés au plan théorique quant au modèle de contrôle social à mettre en œuvre. La question gagne en complexité lorsque vient s'y mêler le référent socioculturel qui peut créer un biais dans le modèle choisi. De plus, l'aura dont jouit la question environnementale est si forte qu'il risque de couvrir des initiatives peu méritoires et de contribuer à galvauder ce concept dont le succès médiatique est tel que son utilisation en devient parfois incantatoire !

Sous l'angle du Droit, le problème du mode de régulation des questions liées à l'environnement fait appelle à des disciplines diverses qui n'ont pas toujours les mêmes préoccupations, ni les mêmes méthodes.

L'économie, par exemple, aborde l'environnement par la question «Existe-t-il un ordre économique durable ? » La réponse n'est pas immédiate en ce qu'elle transite par la détermination de la place des biens non marchands dans le calcul économique. En effet, l'économie connaît la théorie des choix rationnels qui suppose un mode d'action visant à maximiser la rationalité de la prise de décisions. Cette approche fait reposer tout choix sur une mise en relation systématique de l'ensemble des conséquences et des probabilités d'occurrence qui leur sont associées. Mais la théorie des choix rationnels se heurte rapidement à une réalité plus complexe, et se révèle inadaptée aux contextes marqués par l'incertitude scientifique. Le calcul économique n'est pas, à lui seul, capable de définir des objectifs environnementaux. Toutefois, **il nous rappelle que la nature est à la fois un facteur de production et un objet de consommation.**

La science est généralement la discipline à laquelle on recourt volontiers pour sortir... d'une impasse. Elle est pourtant ici soupçonnée de délivrer les moyens de dégradations de l'environnement. Pourtant, même si son leitmotiv réside dans le Progrès (sans limites??!), la science a en charge la réponse au « comment » des phénomènes naturels. Notons par ailleurs que, récemment l'éthique est venue définir un périmètre devant contenir la démarche scientifique.



En droit, la difficulté se situe autant sur le plan technique que sur le plan conceptuel. Il se joue alors un face à face entre le relativisme et l'universalisme. Le réflexe le plus évident pour régler un problème transversal étant de pencher pour l'universalisme, avec un risque d'hégémonisme d'une tradition juridique sur les autres. Cette complexité régulatoire ne repousse pas une autre complexité définitionnelle tenant à la nature juridique de l'environnement considéré comme faisant partie de la catégorie des biens publics mondiaux qui sont des biens dont « chacun en a sa part et tous l'ont tout entier ». Ainsi l'environnement qui est «un patrimoine national, partie intégrante du patrimoine mondial», s'entendrait comme l'ensemble des éléments naturels et artificiels ainsi que des facteurs économiques, sociaux et culturels qui favorisent l'existence, la transformation et le développement du milieu, des organismes vivants et des activités humaines.

Il ressort de cette définition que les règles juridiques appelées à régir la matière sont celles qui d'une part prémunissent contre les atteintes au milieu et d'autre qui en promeuvent la durabilité et la régénérescence. Cependant, on reproche souvent au droit de l'environnement sa complexité et le caractère flou de ses finalités.

Un coup d'œil rapide sur les objectifs qui fondent l'action des politiques en matière d'environnement démontre que la question est dominée par l'idée de protection (contre toute les atteintes à l'environnement) et de promotion (de tout ce qui œuvre à sa conservation).

Même si ces deux idées ne sont pas nouvelles en Droit, leur mise en œuvre est rendue plus complexe par la transversalité de ce domaine. Mais également par le dilemme soulevé par la volonté d'encadrer, par le droit ou l'éthique, les irréversibles conséquences du progrès scientifique pour les concilier avec les enjeux environnementaux.

REMERCIEMENTS

Komunikcarré tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes sans le concours desquelles cette expérience n'aurait pas été aussi achevée:

Mise en relation:

- Daouda Ndiaye, Pnud GEF
- Nicolas Drunet, Pnud GEF
- Madeleine Diouf Sarr, DEEC
- Sébastien Flores, DEEC
- Nicolas Lepage, Mission Economique Canadienne
- Guillaume Bastard, Gret



Partenaires:

- Baye Dame Wade, Réussir
- Xavier Gillet, Penser pour agir
- Toute l'équipe du site Mediaterre

Annonceurs:

- Tony Toufic, Université Laval
- Philippe Barry, Réseau RSE Sénégal

Contributeurs:

- Gatta Ba
- Philippe Barry
- Alexandre Castel
- Christophe Gbossou
- Benoit Lebot
- Benoit Paldrup
- Ibrahima M. Thioune



Atelier de réflexion stratégique en
Communication Sociale et Publique

Tel: + 221 77 652 19 99 - 77 644 37 55
BP 16 846 Dakar Fann - www.komunikcarre.com